

Jean-François Daure

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de l'Orangerie
78000 – VERSAILLES

Association Ecole Sainte Geneviève

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 2 rue de l'Ecole des Postes 78029 Versailles

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Convention conclue au cours d'exercices antérieurs qui s'est poursuivie dans l'exercice :

Nous avons été informé que l'exécution de la convention suivante conclue au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Administrateur concerné : Monsieur Bruno Flichy, administrateur de votre association, est aussi administrateur et Président de l'association du Grand Montreuil qui vous loue tous ses locaux affectés exclusivement à l'enseignement. Le loyer comptabilisé en charges est de 585 466,84€ sur l'exercice.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à Versailles
Le 28 décembre 2009



Jean-François Daure
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cie Régionale de Versailles

Jean-François Daure

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de l'Orangerie
78000 – VERSAILLES

Association Ecole Sainte Geneviève

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 2 rue de l'Ecole des Postes
78 029 VERSAILLES

**rapport général du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice
clos au 31 août 2009**

Le 28 décembre 2009

Ce rapport contient **22** pages

Association Ecole Sainte Geneviève

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 2 rue de l'Ecole des Postes 78 029 VERSAILLES

rapport général du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 janvier 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association AESG, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- justifications des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des créances clients et des immobilisations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat et raisonnable des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, ainsi que les informations fournies dans les notes annexes et je me suis assuré de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 28 décembre 2009



Jean-François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Ce rapport contient 12 pages

ASSOCIATION ECOLE SAINT GENEVIEVE

2, rue de l' Ecole des Postes
78029 VERSAILLES

Comptes de l'exercice clos le 31 Août 2009

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

BILAN AU 31 AOUT 2009

	NET (N-1)	ACTIF	VALEUR BRUTE	AMORTI. & PROV.	ACTIF NET
	31/08/2008		31/08/2009	31/08/2009	31/08/2009
A C T I F	531,09	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123 545,50	-113 724,26	9 821,24
	531,09	- Autres : logiciels	123 545,50	-113 724,26	9 821,24
	0,00	- Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	8 112 176,12	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 701 373,87	-5 361 030,52	9 340 343,35
	7 732 399,66	- Installations, mobiliers et matériels d'activité	12 561 008,76	-5 319 264,62	7 241 744,14
	4 282,47	- Matériels de transport	44 948,37	-41 765,90	3 182,47
	375 493,99	- Immobilisations en cours	2 095 416,74		2 095 416,74
	1 684,95	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 884,95	0,00	1 884,95
	0,00	IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	1 684,95	- Dépôts & cautions	1 884,95		1 884,95
E	8 114 392,16	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 826 804,32	-5 474 754,78	9 352 049,54
A C T I V C I R C U L A N T	0,00	- stock livre	7 960,00	-7 960,00	0,00
	356 975,44	CREANCES ET COMPTES RATTACHES	401 970,84	-27 300,73	374 670,11
	3 140,83	- Fournisseurs débiteurs	35 330,63	-24 000,00	11 330,63
	48,92	- Familles ou élèves	2 317,04		2 317,04
	8 398,89	- Personnel et charges sociales à récupérer	12 928,08	-3300,73	9 627,35
	0,00	- Confédération., Fédérat., Assoc. & organ. apparentés	0,00	0	0,00
	332 084,44	- Etat et autres collectivités publiques	320 974,03		320 974,03
	13 302,36	- Débiteurs divers	30 421,06		30 421,06
	0,00	PLACEMENTS	0,00	0,00	0,00
	0,00	- Valeurs mobilières et autres	0,00		0,00
L	7 096 567,76	DISPONIBILITES	7 385 099,45	0,00	7 385 099,45
A N T R E G U L	7 093 014,82	- Banques, établis.financ. & assimilés, chèq. à encaisser	7 381 252,02		7 381 252,02
	3 552,94	- Caisse	3 847,43		3 847,43
		- Régie d'avances et accreditifs			
	39 121,04	CHARGES CONSTATEES D' AVANCE	43 086,64		43 086,64
	7 492 664,24	TOTAL DE L' ACTIF CIRCULANT & ASSIMILES	7 838 116,93	-35 260,73	7 802 856,20
		CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	15 607 056,40	TOTAL ACTIF	22 664 921,25	-5 510 015,51	17 154 905,74

BILAN AU 31 AOUT 2009

	NET (N-1)	PASSIF	AVANT		APRES
	31/08/2008		AFFECTATION 31/08/2009	AFFEC. 31/08/2009	AFFECTATION 31/08/2009
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S P R O V D E T T E S	777 619,43	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	777 619,43	0,00	777 619,43
	310 937,69	- Fond patrimoine immobilier	310 937,69		310 937,69
	13 909,45	- Fond statutaire	13 909,45		13 909,45
	342 372,29	- Fond de trésorerie apportés	342 372,29		342 372,29
	110 400,00	-Don fondation Montcheuil	110 400,00		110 400,00
	0,00	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	0,00	0,00	0,00
	0,00	- Libéralités			
	0,00	- Subventions d'investissement non renouvelable			
	4 821 969,34	RESERVES	4 821 969,34	969 594,02	5 791 563,36
	400 000,00	- Reserves de trésorerie	400 000,00		400 000,00
	4 058 614,65	- Réserves d'investissement	4 058 614,65	969 594,02	5 028 208,67
	0,00	- Réserve générale d'intervention			
	363 354,69	- Autres réserves pour aléas	363 354,69		363 354,69
	969 594,02	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	2 044 787,14	-969594,02	1 075 193,12
	0,00	- Report à nouveau	969 594,02	-969594,02	0,00
	969 594,02	- Résultat de l'exercice	1 075 193,12		1 075 193,12
S UB V E N T I O N S P R O V I S I O N S E M P R U N T S A U T R E S D E T T E S	2 720 899,22	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AMORTIS.	BRUT 3 436 514,70	AMORT -613 305,68	NET 2 823 209,02
	2 010 629,23	Subvention Région Ste Geneviève	2 070 921,01	-223 164,24	1 847 756,77
	344 960,75	Subvention région VRD - San ND Chap - 4ème St Jo - DI combles	621 540,00	-297 271,01	324 268,99
		Subvention région rénovation Notre DAME	305 870,24		305 870,24
	365 309,24	Subvention VRD - San ND Chap - 4ème St Jo - DI combles	438 183,45	-92 870,43	345 313,02
	9 290 082,01	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	11 080 890,61	-613 305,68	10 467 584,93
	213 392,00	TOTAL PROVISIONS (II)	214 788,00	0,00	214 788,00
	0,00	- Provisions pour risques	9 647,00		9 647,00
	213 392,00	- Provisions pour charges	205 141,00	0,00	205 141,00
	2 166 142,65	EMPRUNTS ET DETTES (III)	2 024 123,33	0,00	2 024 123,33
	0,00	- Cautions utilisation antres			
	2 165 157,15	- Emprunts	2 023 202,44		2 023 202,44
	985,50	- Intérêts courus sur emprunt	920,89		920,89
	3 937 439,74	AUTRES DETTES	4 448 409,48	0,00	4 448 409,48
P R O D U I T S D E T T E S	0,00	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	516 255,81	- Fournisseurs et comptes rattachés	1 028 824,88		1 028 824,88
	2 637 051,91	- Familles ou élèves : avances reçues	2 591 409,14		2 591 409,14
	537 324,74	- Dettes relatives au personnel	526 596,88		526 596,88
	17 795,26	- Etat et autres collectivités publiques	30 550,59		30 550,59
	69 167,17	- Confédérat.,Fédérat.,Assoc. & organis. apparentés	69 167,17		69 167,17
	76 897,77	- Autres dettes	63 134,84		63 134,84
	0,00	- Don Fondation Montcheuil	14 000,00	-14 000,00	0,00
	82 947,08	- Ginette solidarité	124 725,98	14 000,00	138 725,98
		PRODUITS PERCUS D'AVANCE			
	15 607 056,40	TOTAL PASSIF	17 768 211,42	-613 305,68	17 154 905,74

Compte	Libellé	Réalisé(n/n-1)			
		Cumul fin août-09	Cumul fin août-08	Ecart en K Euros	Ecart %
64 / 63 / 62	COUT DU PERSONNEL				
641	Appointements bruts	2 655 569,69	2 759 566,63	-104	-3,77%
643	Rémunérations diverses	32 857,68	11 606,75	21	183,09%
645/ 647	Charges sociales et assimilées	1 166 367,74	1 208 291,59	-42	-3,47%
631/3/8/9	Charges fiscales et assimilées	257 167,17	259 453,03	-2	-0,88%
648	Autres charges de personnel	5 671,18	12 136,79	-6	-53,27%
64 835	Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	67 868,28	65 321,16	3	3,90%
621	Personnel intérimaire et extérieur	68 585,43	41 837,55	27	63,93%
649	Remboursement de charges de personnel	-9 666,31	-3 350,14	-6	188,53%
A	TOTAL COUT DU PERSONNEL	4 244 420,86	4 354 863,36	-110	-2,54%
60	CONSOMMATIONS	2 431 881,41	2 192 056,25	240	10,94%
603	Variation stock livres	4 600,00	7 340,00	-3	-37,33%
6 045	Sous traitement (nettoyage, blanchissage, loc vêtements cuisine et	260 548,88	248 745,22	12	4,75%
6 048	Activités : Animation vie scolaire, Culture - Assurance RC Elève	106 013,73	109 229,44	-3	-2,94%
6 061	Consommables eau, énergies	501 078,29	423 549,84	78	18,30%
6 063	Produits alimentaires, restauration	1 221 523,34	1 017 625,28	204	20,04%
606	Activités Elèves : stage, photos, Fnsu, budget sport	22 103,51	26 205,86	-4	-15,65%
606 945	Séminaires et réunions	0,00	0,00	0	NS
6 065	Outils, fournitures divers(dont fourn.+Mat.Espaces Verts)	249 345,60	266 536,63	-17	-6,45%
6 068	Outils, fournitures pédagogiques	69 807,77	94 721,30	-25	-26,30%
60 980 000	Rabais remises ristournes non affectés	-3 139,71	-1 897,32	-1	NS
61	AUTRES CHARGES EXTERNES	1 281 244,42	1 085 703,02	196	18,01%
611	Blanchisserie linge élèves et déménagement pialage	0,00	3 707,60	-4	-100,00%
613	Locations et charges immobilières	572 802,99	533 552,24	39	7,36%
613	Locations mobilières	2 594,48	2 787,18	0	-6,91%
615	Entretien et réparation construction immobilière	316 214,18	174 018,84	142	81,71%
615	Entretien et réparation mat. transp + outillage	123 146,52	115 068,11	8	7,02%
615	Contrats de maintenance	192 682,49	183 368,54	9	5,08%
616	Primes d'assurance	67 051,62	66 155,68	1	1,35%
618	Documentations et divers	6 752,14	7 044,83	0	-4,15%
619	Rabais remises ristournes non affectés/charges externes	0,00	0,00	0	#DIV/0!
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	154 401,33	162 014,03	-8	-4,70%
6226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11 720,80	29 131,07	-17	-59,77%
6226	Honoraires sur travaux programme rénovation	0,00	1 794,00	-2	NS
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 964,24	0,00	5	NS
623	Information, publications et relations publiques	8 816,31	7 410,34	1	18,97%
624	Transports : Biens, élèves, personnel	16 271,50	18 148,10	-2	-10,34%
625	Déplacements, missions et réceptions	17 720,57	17 489,39	0	1,32%
626/627	Frais de PTT et services bancaires	46 272,15	48 177,86	-2	-3,96%
628	Cotisations et divers	48 635,76	39 863,27	9	22,01%
63	AUTRES IMPOTS, TAXES et ASSIMILES	1 394,66	1 383,58	0	0,80%
635	Impôts et taxes relatifs aux locaux	0,00	0,00	0	NS
635/637	Autres impôts et taxes	1 394,66	1 383,58	0	0,80%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20,64	1 688,64	-2	-98,78%
654	Pertes sur créances irrécouvrables		1 601,97	-2	NS
658	Charges diverses de gestion courante	20,64	86,67	0	-76,19%
66	CHARGES FINANCIERES	70 886,16	75 421,00	-5	-6,01%
6611	Intérêts des emprunts et dettes	70 697,24	75 356,92	-5	-6,18%
6616	Intérêts bancaires	188,92	64,08	0	194,82%
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0	NS
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	824 737,85	971 204,86	-146	-15,08%
681	Dot aux amortissements : charges de fonctionnement	635 596,85	773 812,86	-138	-17,86%
	Dot aux amortissements : charges à répartir	0,00	0,00	0	NS
681	Dot aux amortissements : charges financières	0,00	0,00	0	NS
	Dot aux provisions pour risques et charges	189 141,00	197 392,00	-8	-4,18%
	Dot aux provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0	NS
B	TOTAL AUTRES COUTS	4 764 566,47	4 489 471,38	275	6,13%
C = (A+B)	TOTAL BRUT CHARGES DE FONCT. COURANT	9 008 987,33	8 844 334,74	165	1,86%
671200-678000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196 287,82	62 278,17	134	215,18%
672	Charges sur exercices antérieurs	9 048,00	1 653,92	7	0,00%
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	996,72	5 286,65	-4	-81,15%
687/689	Dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnelles	9 647,00	0,00	10	0,00%
K	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	215 979,54	69 218,74	147	212,02%
L = (C+K)	TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	9 224 966,87	8 913 553,48	311	3,49%
	RESULTAT EXCEDENT DE L' EXERCICE	1 075 193,12	969 594,02	106	10,89%
M	REPRISE DEFICITS ANTERIEURS	0	0	0	0,00%
	EXCEDENT APRES REPRISE	0	0	0	0,00%
	TOTAUX	10 300 159,99	9 883 147,50	417	4,22%

2008/2009

Compte		Libellé	Cumul fin août-09	Cumul fin août-08	Réalisé(n/n-1)	
					Ecart en K Euros	Ecart %
706		PARTICIPATION DES FAMILLES	8 606 565,15	8 084 722,09	522	6,45%
706110		Enseignement	1 880 240,19	1 758 484,56	122	6,92%
706120		Restauration	3 885 411,28	3 651 334,18	234	6,41%
706130		Hébergement	2 694 213,68	2 530 003,35	164	6,49%
7064		Cot.DEL	146 700,00	144 900,00	2	1,24%
709		Rabais, remises, réductions (Scolarité gratuite+Ginette solidarité)	-60 202,78	-70 359,36	10	-14,44%
D		REDEVANCES NETTES FAMILLES	8 546 362,37	8 014 362,73	532	6,64%
		PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES				
70651		Forfait d'externat état	449 667,40	435 568,00	14	3,24%
70652		Forfait d'externat région île de France	237 881,95	225 281,00	13	5,59%
706522		Forfait région T O S	193 067,49	188 082,96	5	2,65%
E		PARTICIPATIONS	880 616,84	848 931,96	32	3,73%
		SUBVENTIONS FONCT. AUTRES ACTIVITES				
74		Subventions	1 476,46	1 421,60	0	3,86%
F		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	1 476,46	1 421,60	0	3,86%
708		PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	293 652,39	316 459,19	-23	-7,21%
7081		Prestations des serv.exploités dans l'intérêt du pers.	90 558,67	104 563,52	-14	-13,39%
7082		Prestations annexes aux élèves	191 071,25	191 889,40	-1	-0,43%
7083		Prestations diverses	12 022,47	20 006,27	-8	-39,91%
701		CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	0,00	0,00	0	
72		PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00	0,00	0	0,00%
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	79 155,13	105 708,19	-27	-25,12%
754		Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	0,00	20 325,00	-20	-100,00%
755		Remboursement des frais	0,00	0,00	0	NS
756		Cotisation des membres adhérents	780,00	580,00	0	34,48%
757		Quote part de subvention d'équipement			0	NS
758		Autres produits divers de gestion courante	78 375,13	84 803,19	-6	-7,58%
76		PRODUITS FINANCIERS	106 425,63	212 150,70	-106	-49,83%
78		REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROV.	202 083,44	191 750,42	10	5,39%
781		Reprise sur provisions pour risques et charges	197 392,00	184 289,00	13	7,11%
781		Reprise sur amortissements		29,98	0	-100,00%
781		Reprise sur provisions pour dépréciations	4 691,44	7 431,44	-3	-36,87%
790		TRANSFERT DE CHARGES	0,00	0,00	0	0,00%
G		AUTRES PRODUITS	681 316,59	826 068,50	-145	-17,52%
H=(D+E+F+G)		TOTAL DES PRODUITS DE FONC. COURANT	10 109 772,26	9 690 784,79	419	4,32%
					0	0,00%
771/778		Produits exceptionnels, antérieurs et divers			0	0,00%
772		Produits exceptionnels sur opération de gestion	32 045,42	28 765,49	3	11,40%
775		Produits sur exercices antérieurs	16 026,86	24 352,87	-8	NS
777		Produits des cessions d'éléments d'actif		2 700,00	-3	NS
777		Subventions reprises	142 315,45	136 544,35	6	4,23%
789		Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			0	NS
I		TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	190 387,73	192 362,71	-2	-1,03%
J = (H+I)		TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	10 300 159,99	9 883 147,50	417	4,22%
L-J		RESULTAT : DEFICIT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0	0,00%
N		REPRISE EXCEDENTS ANTERIEURS	0,00	0,00	0	0,00%
		DEFICIT APRES REPRISE	0,00	0,00	0	0,00%
		TOTAUX	10 300 159,99	9 883 147,50	417	4,22%

ANNEXE**Au Bilan et au Compte de résultat
De l'exercice clos le 31 août 2009**

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2009 présente un total de **17 154 905€74**, et un résultat de **1 075 193€12**.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.

LIENS CONTRACTUELS ENTRE L'AESG ET L'ASSOCIATION PROPRIETAIRE AGM

Un bail commercial a été signé le 19 juin 2003 avec effet rétroactif au 01^{er} janvier 2003.

Le montant du loyer est indexé sur l'indice du coût de la construction. La taxe foncière et la moitié de la police d'assurance sont remboursées au propriétaire.

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- Les travaux de rénovation du bâtiment Notre Dame sont en cours, le premier chantier concernant l'extension sera livré en décembre 2009. Il accueillera 5 salles de classes à RDC, le bureau de la DVE et sur les 2 étages 36 chambres de 1 à 2 lits soit 59 lits.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VOIR TABLEAU 1)

La définition des actifs (article 211.1 et 212.1 du plan comptable général) est : « un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est à dire générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés,... ayant un potentiel de services attendus qui profiteront....à l'entité conformément à sa mission ou à son objet ».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

Nous appliquerons la méthode des coûts par composants.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation :

➤ Structure (Gros Œuvre)	25	à	60 ans
➤ Façades Etanchéité	15	à	20 ans
➤ Menuiseries extérieures	15	à	20 ans
➤ Serrurerie Electricité	10	à	25 ans
➤ Installations générales et techniques scellées	10	à	25 ans
➤ Agencement intérieur (cloisons carrelages)	10	à	25 ans
➤ Equipement lourd de restauration	7	à	15 ans
➤ Mobilier de bureau	5	à	10 ans
➤ Mobilier scolaire	3	à	10 ans
➤ Mobilier de cantine	3	à	10 ans
➤ Matériel pédagogique hors informatique	3	à	10 ans
➤ Matériel de bureau hors informatique	3	à	10 ans
➤ Matériel informatique ou de reprographie	1	à	3 ans
➤ Logiciels	1 an		

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes ont une date d'exigibilité inférieure ou égale à un an, à l'exception de deux emprunts :

- un emprunt contracté auprès d'une association (association des Amis de l'Ecole Ste Geneviève) pour un montant de 52 213€79 remboursable annuellement à concurrence de 3 994€16, cet emprunt ne faisant l'objet d'aucune rémunération.

- Un emprunt de 2 500 000€ auprès de la Sté Générale, sur l'exercice le montant du remboursement en capital est de 141 954€70. Le solde à moins d'un an est de 146 770€25 et le solde de plus d'un an à moins de cinq ans est de 638 588€03.

CAPITAUX PROPRES

Un passif se définit comme une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers ou sans contrepartie au moins équivalente à celle-ci.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (VOIR TABLEAU 4)

Les subventions d'investissement, lorsqu'elles présentent un caractère non renouvelable et servent à financer des biens qui sont renouvelables, sont non amortissables selon le guide de la FNOGEC, et l'organisme de gestion doit ainsi faire peser sur son résultat la totalité du coût du renouvellement futur.

Cependant les investissements qui ont été engagés n'auraient pas été les mêmes en l'absence de subvention.

Les subventions sont donc amorties et continueront de l'être jusqu'à la fin de leur amortissement.

Engagement de remboursement :

En contrepartie des subventions d'investissement reçues, l'association a pris l'engagement de conserver aux biens subventionnés leur destination pour une durée inscrite dans la convention signée avec la collectivité qui a accordé la subvention.

En cas de rupture de cet engagement, les parties non amorties des subventions devraient être remboursées.

Le suivi de ce risque de remboursement est l'objet d'un tableau en annexe.

IMPORTANT rappel :

Le Conseil Régional a mis en œuvre le règlement budgétaire et financier du 31 janvier 2005.

Des modifications importantes sont intervenues dans les délais de caducité et demandes de prorogation, mises en œuvre depuis le 31 janvier 2005.

« Si à l'expiration d'un délai de 2 ans à compter de la notification d'attribution de la subvention, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale une demande de paiement d'un premier acompte, ladite subvention devient caduque et est annulée.

Ce délai peut être exceptionnellement prorogé de 2 ans, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-dessus, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables. Passé ce délai la subvention est désaffectée et inutilisable pour une nouvelle affectation.

A compter de la date de demande de 1^{er} acompte, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 4 ans pour présenter le solde de l'opération. »

PROVISIONS (VOIR TABLEAU 3)

Une provision pour risques et charges est constituée chaque fois que le droit d'un tiers la justifie, même si la réalisation est incertaine.

- Le montant de la charge des indemnités de départ à la retraite est évalué à chaque exercice. L'indemnité de départ volontaire se calcule selon le barème de la Convention Collective et est soumise à cotisations. L'hypothèse retenue est le départ volontaire à 60 ans, donc avec charges sociales.

Le droit acquis est provisionné à 95% pour les salariés de plus de 50 ans et à 50% pour les salariés ayant entre 40 et 50 ans.

- Le gros entretien se définit comme les dépenses d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie.

Cette définition exclue les travaux de rénovation qui comportent une part d'amélioration.

La constitution de provision pour gros entretiens est justifiée vis-à-vis de tiers, (dans le cadre du bail : le propriétaire) et de l'engagement de disposer de locaux adaptés à l'enseignement prévu dans le contrat d'association (l'état).

Les provisions de gros entretien ne peuvent être constituées qu'à trois conditions :

- o elles doivent être justifiées par des devis émanant d'architecte ou d'entreprise,
- o elles sont dotées dans le cadre d'un plan pluriannuel,
- o le plan pluriannuel doit être voté par le Conseil d'Administration.

La provision inscrite au passif est soumise au vote des administrateurs et de l'assemblée.

Exercice clos au 31/8/2009

INFORMATION RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Informations relatives aux ressources de l'activité

Les ressources de l'association sont obtenues par facturation aux familles, des pensions déterminées selon un barème qui fait intervenir le quotient familial, et consistent en une activité d'enseignement réalisée dans le cadre du contrat d'association avec l'Etat et également une activité d'hébergement.

Les ressources se décomposent en

	2008-2009	2007-2008
Participations des familles, Pension	8 546 362€37	8 014 362€73
Participations publiques	880 616€84	848 931€96
Autres produits auprès des familles	203 093€72	211 895€67
Autres produits, restauration du personnel, autres	171 190€26	211 693€31
Produits financiers	106 425€63	212 150€70
Totaux hors reprise de provisions	9 907 688€82	9 499 034€37

Informations relatives aux effectifs

	2008-2009	2007-2008
Effectif du personnel non cadre en ETP	83,88	86,81
Effectif du personnel d'encadrement en ETP	14,05	15,71
Total	97,93	102,52

Les enseignants sont les salariés de L'Etat et ne figurent pas dans les effectifs ci-dessus.

Informations relatives aux rémunérations.

Conformément à la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 art.20.

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature sont égales à zéro euro.

Activité :

L'activité de l'Association est l'enseignement, et cette activité se situe uniquement sur la commune de Versailles.

ASSOCIATION ECOLE SAINTE GENEVIEVE

SOMMAIRE des TABLEAUX de L'ANNEXE

mouvements des immobilisations	1
mouvements des amortissements des immobilisations	1
mouvements des fonds associatifs	2
mouvements des provisions	3
engagements donnés et reçus	4
engagements autre	4bis
matériel informatique reçus de la Région Ile de France	5
informations relatives à la sécurité	6
effectifs des élèves et montants des subventions par élève	7
effectifs des salariés	7

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

DESIGNATION	V.BRUTE 31/08/2008	INVESTISSEMENTS		V.BRUTE 31/08/2009
		ACQUISITIONS 2008/2009	CESSIONS & H.S	
LOGICIELS	114 573,04	11 977,88	3 005,42	123 545,50
IMMOB.INCORPORELLES EN COURS				
I - TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	114 573,04	11 977,88	3 005,42	123 545,50
AGENCEMENT AMENAGEMENT DIVERS 10 ANS	524 785,61			524 785,61
INSTALLATION EXTERIEURE SPORT	29 374,94			29 374,94
AGENCEMENT INSTAL.NOTRE DAME	723 486,08			723 486,08
AGENCEMENT INSTAL.ACCUEIL INTENDANCE	23 845,21			23 845,21
AGENCEMENT INSTAL.C DE FOUCAULD	16 153,50			16 153,50
AGENCEMENT INSTAL.ST FRANCOIS REGIS	17 169,82			17 169,82
AGENCEMENT INSTAL.STE GENEVIEVE	5 655 342,03			5 655 342,03
AGENCEMENT INSTAL.ELISABETH	1 863,13			1 863,13
RESEAUX ENTERRES	690 542,45			690 542,45
AGENCEMENT INSTAL. DIVERS 10 ANS	326 204,71			326 204,71
AGENCEMENT INSTAL. DIVERS 5 ANS	467 064,09			467 064,09
AGENC.& INSTAL.AMENAG. BAT DIVERS	8 475 831,57	0,00	0,00	8 475 831,57
MATERIEL LABORATOIRE 3 ANS	213 662,62			213 662,62
MATERIEL LABORATOIRE P C ET BIOLOGIE	475 257,75	50 245,57		525 503,32
MATERIEL LABO. PSI 3 ANS	140 399,58			140 399,58
MATERIEL LABO. PSI	102 533,41	6 804,28		109 337,69
MATERIEL LABORATOIRE	931 853,36	57 049,85	0,00	988 903,21
MATERIEL DE CUISINE	224 650,42	38 440,06		263 090,48
MATERIEL DE CUISINE 10 ANS	142 229,09			142 229,09
MATERIEL DE CUISINE 7 ANS	210 459,40		6 798,69	203 660,71
MATERIEL DE CUISINE	577 338,91	38 440,06	6 798,69	608 980,28
MAT. INSTA. TELEPHONIQUE 7 ANS	59 446,80			59 446,80
MATERIEL INFORMATIQUE	121 327,47	17 641,60	22 435,90	116 533,17
MAT. TEL. & INFORMATIQUE	180 774,27	17 641,60	22 435,90	175 979,97
MATERIEL CHAUFFERIE CENTRALE	177 067,72			177 067,72
MATERIEL DE TRANSPORT	44 948,37			44 948,37
MAT. TRANSPORT.CHAUF.& ENERGIE	222 016,09	0,00	0,00	222 016,09
MATERIEL ET MOBILIER C DE FOUCAULD	277 591,64			277 591,64
MATERIEL ET MOBILIER ACCUEIL INTENDANCE	1 260,40			1 260,40
MATERIEL ET MOBILIER NOTRE DAME	5 907,01	5 839,33		11 746,34
MATERIEL ET MOBILIER SAINT FRANCOIS REGIS	8 546,56	755,99		9 302,55
MATERIEL ET MOBILIER SAINTE GENEVIEVE	690 649,96	4 181,34		694 831,30
MATERIEL ET MOBILIER SAINT MICHEL	1 032,03			1 032,03
MATERIEL ET MOBILIER GYMNASE	7 288,01			7 288,01
MATERIEL ET MOBILIER SAINT JOSEPH	21 444,64	12 225,35		33 669,99
MATERIEL ET MOBILIER 10 ANS	213 014,25			213 014,25
MATERIEL ET MOBILIER 7 ANS	259 458,61			259 458,61
MATERIEL ET MOBILIER 5 ANS	532 225,83		54 694,33	477 531,50
MATERIEL ET MOBILIER 3 ANS	134 533,58		5 632,80	128 900,78
MATERIEL ENTRETIEN MENAGE	6 254,40			6 254,40
MATERIEL ESPACES VERTS	6 259,53	4 040,00		10 299,53
MATERIEL PEDAGOGIQUE MOBILE	0,00	2 064,68		2 064,68
MATERIEL ET MOBILIER	2 165 466,45	29 106,69	60 327,13	2 134 246,01
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	375 493,99	1 719 922,75		2 095 416,74
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 684,95	965,00	765,00	1 884,95
IMMOB. EN COURS ET CAUTIONS	377 178,94	1 720 887,75	765,00	2 097 301,69
II - TOTAL IMMOB. CORPORELLES	12 930 459,59	1 863 125,95	90 326,72	14 703 258,82
TOTAL I & II	13 045 032,63	1 875 103,83	93 332,14	14 826 804,32

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	AMORT. AU 31/08/2008	DOTATIONS	REPRISES	AMORT. AU 31/08/2009
AMORT. LOGICIELS	114 041,95	2 687,73	3 005,42	113 724,26
IMMOB.INCORPORELLES EN COURS	0,00			0,00
I - TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	114 041,95	2 687,73	3 005,42	113 724,26
AMORT. AGENCE. AMENAG. DIVERS	434 344,45	33 046,64		467 391,09
AMORT. INSTALLATION EXTERIEURE SPORT	7 811,66	3 941,59		11 753,25
AMORT. AGENC. INSTAL NOTRE DAME	326 136,06	65 845,92		391 981,98
AMORT. AGENC. INSTAL ACCEUIL INTENDANCE	7 284,80	2 449,27		9 734,07
AMORT.AGENC.INSTAL C de FOUCAULD	4 396,21	1 468,16		5 864,37
AMORT. AGENC. INSTAL ST F REGIS	5 538,51	1 325,50		6 864,01
AMORT.AGENC. INSTAL.STE GENEVIEVE	429 011,07	286 132,12		715 143,19
AMORT.AGENC. INSTAL.ELISABETH	599,27	372,63		971,90
AMORT. RESEAUX ENTERRES	129 395,55	13 040,55		142 436,10
AMORT. AGENC. INSTAL. DIVERS	305 489,30	9 321,42		314 810,72
AMORT. AGENC. INSTAL. DIVERS	466 970,86	93,23		467 064,09
AGENC.& INSTAL.AMENAG. BAT DIVERS	2 116 977,74	417 037,03	0,00	2 534 014,77
AMORT. MAT LABORATOIRE 3 ANS	213 662,62			213 662,62
AMORT. MATERIEL LABORATOIRE	374 964,91	36 615,45		411 580,36
AMORT. MAT. LABO PSI 3 ANS	140 399,58			140 399,58
AMORT. MAT. LABO PSI	68 589,21	13 057,83		81 647,04
MATERIEL LABORATOIRE	797 616,32	49 673,28	0,00	847 289,60
AMORT.MAT. CUISINE	92 561,98	19 238,06		111 800,04
AMORT.MAT. CUISINE 10 ANS	90 055,34	13 437,85		103 493,19
AMORT. MAT. CUISINE 7 ANS	198 963,22	6 758,52	5 714,09	200 007,65
MATERIEL DE CUISINE	381 580,54	39 434,43	5 714,09	415 300,88
AMORT INSTAL. TELEPHONIQUE	54 651,29	1 927,22		56 578,51
AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	115 113,43	5 921,09	22 435,90	98 598,62
MAT. TEL. & INFORMATIQUE	169 764,72	7 848,31	22 435,90	155 177,13
AMORT. MAT. CHAUFFERIE	138 990,20	1 734,94		140 725,14
AMORT. MAT. TRANSPORT	40 665,90	1 100,00		41 765,90
MAT. TRANSPORT.CHAUF.& ENERGIE	179 656,10	2 834,94	0,00	182 491,04
AMORT. MATERIEL ET MOB.C de FOUCAULD	58 359,90	19 829,68		78 189,58
AMORT.MATERIEL ET MOBILIER ACC.INTENDANCE	136,74	252,08		388,82
AMORT.MATERIEL ET MOBILIER NOTRE DAME	2 137,79	1 601,65		3 739,44
AMORT. MAT ET MOB SAINT FRANCOIS REGIS	1 454,59	1 523,21		2 977,80
AMORT. MAT ET MOB SAINTE GENEVIEVE	57 337,34	55 554,41		112 891,75
AMORT. MAT ET MOB SAINT MICHEL	27,43	103,20		130,63
AMORT.MATERIEL ET MOBILIER GYMNASSE	1 815,66	1 457,60		3 273,26
AMORT. MATERIEL ET MOBILIER SAINT JOSEPH	2 453,75	3 871,48		6 325,23
AMORT. MATERIEL ET MOB. 10 ANS	146 377,24	13 198,99		159 576,23
AMORT MATERIEL ET MOB. 7 ANS	247 989,94	6 132,49		254 122,43
AMORT. MAT. ET MOBILIER 5 ANS	515 259,28	9 029,59	54 694,33	469 594,54
AMORT. MAT. ET MOBILIER 3 ANS	134 533,58		5 632,80	128 900,78
AMORT.MATERIEL ENTRETIEN MENAGE	2 066,80	1 250,88		3 317,68
AMORT.MATERIEL ESPACES VERTS	1 053,06	1 725,73		2 778,79
AMORT.MATERIEL PEDAGOGIQUE MOBILE		550,14		550,14
MATERIEL ET MOBILIER	1 171 003,10	116 081,13	60 327,13	1 226 757,10
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	0,00			0,00
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	0,00			0,00
IMMOB. EN COURS ET CAUTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
II - TOTAL IMMOB. CORPORELLES	4 816 598,52	632 909,12	88 477,12	5 361 030,52
TOTAL I & II	4 930 640,47	635 596,85	91 482,54	5 474 754,78

ASSOCIATION ECOLE SAINTE GENEVIEVE

MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS ET REPORT A NOUVEAU

TYPE DE FONDS	MONTANT AU 31/08/2008	AUGMENTATION +	DIMINUTION -	MONTANT AU 31/08/2009
FONDS STATUTAIRES	13 909,45			13 909,45
FONDS DE TRESORERIE	342 372,29			342 372,29
DON FONDATION MONTCHEUIL	110 400,00			110 400,00
FONDS ASSOCIATIFS	466 681,74	0,00	-	466 681,74
RESERVES	-	-	-	-
Réserve pour investissement	4 058 614,65	969 594,02		5 028 208,67
Réserve pour trésorerie	400 000,00			400 000,00
Réserve pour aléas	363 354,69			363 354,69
TOTAL RESERVES	4 821 969,34			5 791 563,36
REPORT A NOUVEAU	969 594,02	0,00	969 594,02	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 075 193,12	0,00	1 075 193,12
REPORT ET RESULTAT	969 594,02	1 075 193,12	969 594,02	1 075 193,12

ASSOCIATION ECOLE SAINTE GENEVIEVE

TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS	2008 - 2009			
	MONTANT AU 31/08/2008	AUGMENTATION +	DIMINUTION -	MONTANT AU 31/08/2009
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>				
PROVISION POUR TRAVAUX	16 000,00			16 000,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	9 647,00			9 647,00
PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	197 392,00	189 141,00	197 392,00	189 141,00
SOUS/TOTAL	223 039,00	189 141,00	197 392,00	214 788,00
<u>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</u>				
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES ELEVES			0,00	0,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DU STOCK DU LIVRE DU 150ème ANNIVERSAIRE	12 560,00		7 960,00	4 600,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DE L'AVANCE DE MADAME MATIGNON	3 392,17		91,44	3 300,73
PROVISION POUR DEPRECIATION DE LA PRENANCE KHOL ENTREPRISE	24 000,00			24 000,00
SOUS/TOTAL	39 952,17	0,00	8 051,44	31 900,73
TOTAL	262 991,17	189 141,00	205 443,44	246 688,73

ASSOCIATION ECOLE SAINTE GENEVIEVE

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Toutes les conventions avec la Région Ile de France sont signées solidairement par l'Association Ecole Ste Geneviève et l'Association Propriétaire du Grand Montreuil

L'association donne un engagement de remboursement de la partie non amortie aussi bien sur les subventions qu'elle reçoit que sur celles perçues par le propriétaire.

Elle reçoit un engagement du même montant du propriétaire par le jeu de la solidarité.

durée de l'engagement	reçu par le propriétaire	reçu par l'école	années restantes	risque de remboursement
-----------------------	--------------------------	------------------	------------------	-------------------------

convention n°98 EP-35 délibération 98-341 du 8 octobre 1998 montant reçu en 2000 pour travaux divers de sécurité subvention versée au propriétaire sur un total voté de 127493	15	68 403 €	8	36 482 €
convention n°00EP42 délibération 00-248 du 8 juin 2000 montant reçu en 2001 pour la rénovation des cuisines et réfectoires NB : le versement a été demandé par erreur à l'école qui l'a reversé au Propriétaire qui a fait les travaux	15	360 487 €	7	168 227 €
convention n° 01EP64 délibération 01-329 du 14 juin 2001 montant reçu en 2003 pour la rénovation des cuisines et réfectoires NB : le versement a été demandé par erreur à l'école qui l'a reversé au Propriétaire qui a fait les travaux	15	625 278 €	10	416 852 €
convention n° 01EP64 délibération 02-351 du 20 juin 2002 montant reçu au 31/12/2005 pour la rénovation du gymnase, de l'intendance du contrôle d'accès de la mise aux normes elec de 2 apt s de fonction et portail parc subvention versée au propriétaire sur 428780 € votés : 354874,18 €	15 15	178 234 € 176 641 €	10 12	118 822 € 141 313 €
convention délibération CP03-397 du 15 mai 2003 montant reçu en 2004 pour les travaux : et solde perçu en 2006	15	621 540 €	12	497 232 €
		colonne sanitaires Nd ND VRD 4ème St Joseph DI dans les combles		
convention délibération CP04-291 du 27 mai 2004 conclue pour une durée de 15 ans montant perçu le 04/10/2006 486 048,84 € montant perçu le 22/02/2007 209 644,16 €	15 15	486 049 € 209 644 €	13 13	421 242 € 181 692 €
convention délibération CP05-297 du 19 mai 2005 conclue pour une durée de 15 ans montant perçu le 30/04/2007 369 372,78 € montant perçu le 14/09/2008 350 001,22 €	15 15	369 373 € 350 001 €	13 15	320 123 € 350 001 €
convention délibération CP06-365 du 19 mai 2006 conclue pour une durée de 15 ans montant perçu le 14/04/2008 458 617,35 € montant perçu le 30/03/2009 258 481,65 €	15 15	458 617 € 197 237 €	14 15	428 043 € 197 237 €
convention délibération CP07-337 du 3/08/2007 conclue pour une durée de 15 ans montant perçu le 21/07/2009 49 220,24€ sur 200 000 € votés	15	49 220 €	15	49 220 €
convention délibération CP08-472 du 22/05/2008 conclue pour une durée de 20 ans aucun montant perçu à fin août 2009 sur 669766 € votés				
convention délibération CP09-411 du 28/05/2009 conclue pour une durée de 15 ans aucun montant perçu à fin août 2009 sur 760 269 € votés				

total du risque de remboursement

3 326 486

ASSOCIATION ECOLE SAINTE GENEVIEVE

ENGAGEMENTS DONNES

Emprunt de 2 500 000€

une promesse d'hypothèque sur le bâtiment Ste Geneviève a été donnée à la Société Générale par l'Association à la Société Générale par l'Association du Grand Montreuil.

ENGAGEMENTS DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

au 31/08/2009 7 855 heures

MATERIEL INFORMATIQUE MIS A DISPOSITION PAR LA REGION

	1998		1999		2000		2001	
	Nombre	prix en euros	Nombre	prix en euros	Nombre	prix en euros	Nombre	prix en euros
Poste scientifique	4	8 842,04			16	25 123,60		
Poste bureautique	9	12 622,78	8	9 756,74	8	8 781,06		
Poste multimédia			20	29 270,21			28	27 852,44
M6OPT1								
M4OPT1							1	1 664,74
M2OPT1							3	3 178,56
TOTAL		21 464,82		39 026,95		33 904,66	10	8 506,66
								41 202,40

	2002		2003		2004		2005	
	Nombre	prix en euros	Nombre	prix en euros	Nombre	prix en euros	Nombre	prix en euros
Poste scientifique	21	31 542,00	14	15 078,00	38	27 740,00		
Poste bureautique								
Poste multimédia								
imprimante	2	1 068,00						
M6OPT1								
M4OPT1								
M2OPT1								
TOTAL		32 610,00		15 078,00		27 740,00		0,00

VISITE PERIODIQUE de la COMMISSION COMMUNALE
de SECURITE et d'ACCESSIBILITE

NB: à compter de l'année 2006, la commission effectuera une visite globale tous les 2 ans.

	bâtiment	type	catégorie	avis
09/01/2006	Notre Dame	R	2	favorable
	Ste Geneviève	R	4	favorable
14/03/2006	Notre Dame	R	2	favorable
	Ch de Foucauld	R	4	favorable
	Ste Geneviève	R	4	favorable
	St Joseph	R	3	favorable
	Gymnase	X	5	favorable
	Elisabeth	R	5	favorable
	St François Régis	R	5	favorable
	Lingerie	R	5	favorable
	Accueil	R	5	favorable
27/05/2008	Notre Dame	R	2	favorable
	Ch de Foucauld	R	4	favorable
	Ste Geneviève	R	4	favorable
	St Joseph	R	3	favorable
	Gymnase	X	5	favorable
	Elisabeth	R	5	favorable
	St François Régis	R	5	favorable
	Lingerie	R	5	favorable
	Accueil	R	5	favorable

TABLEAU D' EVOLUTION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

CLASSES		NOMBRE D'ELEVES			NOMBRE DE CLASSES		
		2008-2009	2007-2008	2006-2007	2008-2009	2007/2008	2006-2007
Mathématiques SPE	MP,MP* PC PC* PSI*	306	304	305	7	7	7
Mathématiques SPE BIO	BCPST 2	36	40	42	1	1	1
Préparation H.E.C 2eme année	EC 2	78	72	78	2	2	2
Mathématiques SUP	MPSI et PCSI	267	263	258	6	6	6
Mathématiques SUP BIO	BCPST 1	43	40	41	1	1	1
Préparation H.E.C 1ere année	EC 1	80	82	76	2	2	2
TOTAL DES ELEVES		810	801	800	19	19	19
QUALITES		(1)	(1)	(1)			
Externes							
Demi-pensionnaires							
3/4 pensionnaires		4	7	7			
Pensionnaires		806	795	793			
TOTAL DES ELEVES		810	802	800			

(1) Effectif corrigé à la date d'édition de l'annuaire de l'école (Novembre)

TABLEAU D'EVOLUTION DES SUBVENTIONS

CONTRIBUTION ANNUELLE DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES			
	2008-2009	2007-2008	2006-2007
Etat (forfait d'externat par élève)	557,9	544,46	542,61
Région Ile de France forfait TOS par élève	238,06	236,7	235,69
Région Ile de France, par élève	292,69	277,01	276,3